



Bureau de la représentation

Au CNSMDL, les représentants étudiants au CP et CA sont regroupés au sein du **Bureau de la Représentation Étudiante (BRE)**, instance consultative du CNSMDL identifiée comme interlocuteur pour les étudiants, la direction et l'administration du CNSMD. Constitué des douze élus étudiants au CP et au CA, entourés de coordinateurs chargés de l'accompagner dans ses missions de lien et de représentation de chacun, le BRE est co-présidé par deux des élus, un homme et une femme, représentant chacun le secteur musical ou chorégraphique. Ce Bureau a ainsi pour rôles :

- **de recueillir, organiser et porter** la voix des étudiants auprès des instances, de la direction, de l'administration et des différents services du CNSMDL,
- **de porter assistance** à tout étudiant en faisant la demande.

Régulièrement sollicité par la direction et l'établissement, le **BRE** réalise notamment des enquêtes régulières auprès de l'ensemble des étudiants, sur des sujets administratifs, pédagogiques ou de vie quotidienne, et intervient notamment – outre le Conseil Pédagogique et d'Administration :

- à la **Commission des diplômes** – instance chargée de statuer sur les cas d'étudiants en difficulté,
- au **Conseil de discipline** – instance chargée de statuer sur les manquements aux règlements du CNSMDL,
- à la **Commission d'attribution des logements à la résidence**,
- au **Comité de programmation de la saison publique**,
- aux **instances du CHEL[s]** – groupe de travail étudiant, comité de pilotage, comité de direction élargi.
- à **diverses réunions ou groupes de travail** liés à la scolarité, au projet de l'établissement, ou à la vie quotidienne.

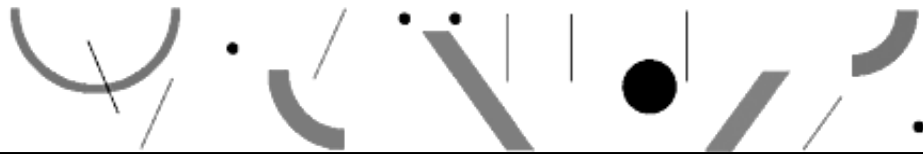
Contacts

- Page Facebook : www.facebook.com/bureaudelarepresentationetudiantecnsmdl
- Page Twitter : <https://twitter.com/etudiantscnsmdl?lang=fr>
- Adresse mail : delegates.etudiants@cnsmd-lyon.fr

Résultats des élections d'octobre 2022

[Cliquez ici](#)

> N'hésitez pas à vous rapprocher du Bureau de la Représentation Étudiante ou du service de scolarité pour plus d'informations !



+ d'informations

[Arrêtés ministériels](#) fixant les modalités d'élection des représentants au CP et CA

[Annexe du règlement intérieur du CNSMD de Lyon](#), fixant la structure et les missions du BRE

-